

Installation : l'innovation est au rendez-vous

Chez Olivier Lannemayou



S'installer en agriculture est plus que le choix d'un métier c'est aussi un choix de vie, en harmonie avec ses goûts et ses passions.

Olivier était guidé par le contact avec la nature et plus particulièrement avec les animaux sauvages de nos contrées.

Son souhait étant de faire métier de ce qu'il aime, c'est à l'occasion de la réalisation d'un stage accompli dans le cadre de son BTS Productions animales que l'idée d'innover avec le gibier à plumes a germé dans l'esprit d'Olivier.

Son rapport de stage traitait d'ailleurs, des conditions de faisabilité de la production et de la commercialisation de la palombe (le pigeon ramier bien connu des chasseurs aquitains) auprès des restaurateurs avec un minimum de prélèvement d'animaux sauvages dans la nature.

Cette idée, novatrice et environnementale, le poursuivra jusqu'à son installation.

En 1999, diplôme en poche, il est embauché comme salarié dans une exploitation agricole d'une soixantaine d'hectares, avec une activité d'élevage de gibier à plumes, sa pas-

sion. En quête permanente d'améliorations et d'innovations, il va développer cet atelier et, investi de la confiance de l'exploitant, il s'occupe très vite seul de l'ensemble de l'activité, qui se traduira par la production et la commercialisation de 15 000 faisans et 7 000 perdrix.

Lorsque le propriétaire prit la décision de vendre, Olivier saisit cette occasion pour reprendre à son compte l'activité d'élevage.

Ceci lui fut d'autant plus aisément qu'il était l'interlocuteur essentiel des clients et fournisseurs de l'exploitation.

Olivier Lannemayou, aujourd'hui installé (il a obtenu la DJA en 2011) sur une dizaine d'hectares à LAREE, près de Cazaubon, a mis en place un élevage de faisans et de perdrix et créé une boutique de commercialisation de conserves (pâtés) issues des animaux produits dans ses volières. Son objectif est de fournir en animaux vivants les diverses associations de chasse du département et commercialiser les produits auprès des restaurateurs, des bouchers-charcutiers-traiteurs ainsi que des particuliers, touristes et curistes.

Un an après son installation, ce sont 17 000 oiseaux qui sont produits -

12 000 faisans (américains, communs, ou obscurs) et 5 000 perdrix (rouges ou grises) - sous 22 000 m² de volières, après passage en poussinière et pré-volière. Chaque espèce possède des qualités propres, adaptées aux terroirs qui répondent aux exigences de la Fédération de Chasse.

Olivier a donc choisi de jouer la qualité et la diversité des produits ainsi qu'une grande réactivité à la demande. Cette démarche lui a permis de bien se positionner auprès d'Associations qui privilient d'abord le repeuplement, la bonne santé des animaux et le respect des biotopes avant le simple tir et, faire face à la concurrence des commerciaux-revendeurs de gibiers de tir extérieurs au département.

Cette qualité est désormais reconnue par l'adhésion à la charte «Qualité Gibiers de Gascogne», garante de la satisfaction visuelle et gustative de l'acheteur .

Le caractère innovant du projet mené par Olivier lui ont permis d'être reconnu «Projet innovant du mois (Septembre 2011)» sur le site de la Chambre Régionale Midi-Pyrénées : <http://www.mp.chambagri.fr/formation-emploi/PRPI/projets-innovants/témoignages>

Innovation dans la présentation des produits

Les Associations de chasse qui cherchent à repeupler leurs territoires sont en quête d'animaux nés et élevés dans des conditions les plus proches possibles de la nature. Cette préoccupation est partagée par Olivier et pratiquée sur son exploitation.

En prolongement et développement de ses activités traditionnelles, Olivier produit des animaux prêts à cuire, faisans et perdrix pour égayer les tables et réjouir les palais.

Ce type de produit n'est pas, à ce jour, proposé dans la région pour ces animaux que l'on qualifie «d'oiseaux non domestiques».



Innovation dans la commercialisation

Accompagné par la Chambre d'Agriculture sur son projet de diversification touristique, Olivier a installé un chalet boutique afin de commercialiser les produits de son élevage, en vif, en boîtes, et prochainement en prêt à cuire. Il répond ainsi à la demande d'une clientèle de particuliers, amateurs de gibier, de touristes, de curistes (les centres gersois ne sont pas si loin), et de revendeurs, bouchers-charcutiers et traiteurs, avec bien évidemment, un pic d'activité au moment des fêtes.

Cette nouvelle activité à travers l'accueil à la ferme permet à Olivier de dégager des sources de revenus complémentaires et, si la filière «chasse» existe déjà, la filière «gastronomie» reste à développer notamment dans le cadre des circuits courts de commercialisation.

Ce chalet-boutique récemment terminé, construit en Pin des Landes, (bois issus de la récupération des arbres mis à terre par la tempête) permet de présenter les productions d'Olivier ainsi que celles du domaine viticole familial (Flocs, Armagnac et Vins des Côtes de Gascogne).

Les clients - particuliers, touristes et professionnels - peuvent ainsi découvrir la richesse et la qualité des produits tout en se faisant une idée précise du bien-être des animaux (les volières sont à proximité).

Cet investissement a bénéficié de financements du Conseil régional et de l'Union européenne dans le cadre du dispositif 311 du programme de développement rural.



Le Pôle Régional sur les Projets Innovants

Un des moyens de développer l'installation est d'accompagner les projets ou les systèmes agricoles innovants en foncier.

Dans ce but, les organisations professionnelles agricoles de Midi-Pyrénées ont mis en place un Pôle régional sur les projets innovants économies en foncier (PRPI).

D'un façon générale, le PRPI se propose d'être un centre d'information et de ressources humaines à disposition des porteurs de projets et des conseillers des Chambres d'Agriculture.

Il regroupe :

* un réseau d'exploitations agricoles ayant développé un projet innovant (qui peuvent également être contactées par le porteur de projet),

* un réseau de conseillers accompagnant les porteurs de projets,

* un centre de documentation sur les projets innovants et les personnes ressources.

LE RÉSEAU D'EXPLOITATIONS INNOVANTES

Les exploitations ressources ré-

pertoriées dans la base de projets PRPI acceptent de faire partager leur expérience aux porteurs de projets.

Découvrez ces projets innovants, économies en foncier : <http://www.mp.chambagri.fr/-Des-exemples-de-projets-innovants-.html>

POUR VOUS ACCOMPAGNER

Les conseillers PRPI accompagnent les porteurs de projets et facilitent leur accès aux informations connues sur des projets similaires.

Pour tout renseignement : Chambre d'Agriculture du Gers

Pôle Installation - Formation

Jean-François Fassero

(contact référent PRPI)

Tél. 05.62.61.77.27

ou ca32@gers.chambagri.fr



Le PRPI bénéficie d'un financement du Ministère de l'Agriculture (FICIA)